

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction départementale de l'Équipement  
de la Réunion

Saint-Denis, le 10 novembre 2010

Service Risques, Sécurité, Circulation routière  
cellule sécurité et circulation routière

Destinataires in fine

Nos réf. :10-516

Vos réf. :

Affaire suivie par : Gilbert RICQUEBOURG  
gilbert.ricquebourg@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 02 62 40 28 78 – Fax : 02 62 40 88 88

**Objet : PDASR 2011- Appel à projet**

**PJ :** fiche projet action locale  
fiche orientation

Afin de mobiliser les acteurs locaux et les citoyens, soutenir leurs initiatives, développer la formation et la sensibilisation à tous les âges de la vie, **un appel à projet est lancé afin de pouvoir élaborer le Plan Départemental de Sécurité Routière (PDASR) de l'année 2011.**

Le DGO 2008–2012 détermine les orientations d'actions qui guident la politique locale de lutte contre l'insécurité routière autour des enjeux rappelés ci-dessous :

- la vitesse
- l'alcool
- les jeunes de 15 à 24 ans
- les deux roues motorisés
- les usagers vulnérables (piétons et cyclistes)
- l'accueil des victimes

L'appel à projet a pour objectif d'identifier les actions qui seront mises en œuvre et qui déclinent ces orientations. Pour de plus amples informations, vous pouvez télécharger le DGO et le bilan des accidents de l'année 2009 sur le site <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr>

**Vous souhaitez donc organiser une action de sécurité routière au cours de l'année 2011** et pour laquelle vous sollicitez un financement et / ou un soutien en termes de moyens humains ou matériels, il vous suffit alors d'inscrire votre projet au PDASR en le saisissant sur le **site Action Locale de la Sécurité Routière** : <http://actionlocale.application.equipement.gouv.fr> **jusqu'au 31 décembre 2010.**

Marie-Claire MEVIZOU (0262 40 28 76 ;messagerie : [Marie-Claire.Mevizou@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Marie-Claire.Mevizou@developpement-durable.gouv.fr)) est à votre disposition pour toute aide sur l'utilisation de ce site.

En support à votre projet, les documents ci-joint sont mis à votre disposition :

- la fiche action locale : aide à la rédaction de votre projet
- la fiche orientations d'action 2011 : à compléter et à retourner obligatoirement via le site Action Locale en pièce jointe

Vous pouvez télécharger ces documents sur le site <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr> (PDASR 2011).

La décision d'attribution d'aide sera prise à l'issue de la réunion d'un comité de financement présidé par le chef de projet sécurité routière (courant mars 2011).

La date ou le planning prévisionnel du déroulement de l'action doit être indiqué pour permettre à la sécurité routière d'établir une planification des moyens humains et matériels à déployer pour assurer l'animation des actions.

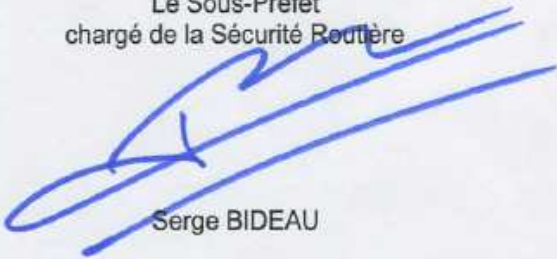
Je rappelle par ailleurs que les actions que vous proposez ne devront être réalisées qu'après validation du P.D.A.S.R.

A l'issue de la réalisation de l'action, un bilan vous sera demandé afin d'évaluer la pertinence de l'action menée. Ce bilan est nécessaire en cas de demande de subvention.

Je vous remercie de votre implication et de votre participation à la mise en place de ce plan d'actions.

*Pour une route plus sûre*

Le Sous-Préfet  
chargé de la Sécurité Routière



Serge BIDEAU

## **Appel à projet PDASR 2011**

### **DESTINATAIRES :**

M. Le Procureur du TGI de Saint-Denis  
M. Le Procureur du TGI de Saint-Pierre  
IRTS de la Réunion  
Base Aérienne de Gillot  
Monsieur le Maire de Bras-Panon  
Monsieur le Maire de Cilaos  
Monsieur le Maire de L'Entre Deux  
Monsieur le Maire de L'Etang Salé  
Monsieur le Maire de la Plaine des Palmistes  
Monsieur le Maire de La Possession  
Monsieur le Maire du Port (Le)  
Monsieur le Maire de Le Tampon  
Monsieur le Maire Les Avirons  
Monsieur le Maire de La Petite Ile  
Monsieur le Maire Saint André  
Monsieur le Maire Saint Benoît  
Monsieur le Maire Saint Denis  
Monsieur le Maire Saint Joseph  
Monsieur le Maire Saint Leu  
Monsieur le Maire Saint Louis  
Madame la Député-Maire de Saint Paul  
Monsieur le Maire de Saint Philippe  
Monsieur le Maire de Saint Pierre  
Monsieur le Maire de Sainte Marie  
Monsieur le Maire de Sainte Rose  
Monsieur le Maire de Sainte Suzanne  
Monsieur le Maire de Salazie  
Monsieur le Maire de Trois Bassins  
Air France  
Club Motocycliste de la Police Nationale  
OMS de Saint-Paul  
M. Le Président de CCSTI Réunion  
Association HANDISPORT de Saint-Benoît  
Association STREET BOYS  
Association Auteuil Océan Indien – R.A.R. De la Montagne



Base Navale de Port des Galets  
M. Le Directeur de la DIRISI La Réunion  
Club Animation Prévention  
Association de quartier OPAL  
Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse  
FFMC  
Moto Club du Tampon  
Centre Communal d'Actions Sociale de Saint-Joseph  
Centre Communal d'Actions Sociale de Saint-Leu  
ASCUR de la Réunion  
Maison de l'Emploi de l'Est  
M. Le Directeur de la SODIPARC  
M. le Commandant du RSMA  
DDE-Cellule Éducation Routière  
M. Le Directeur de la Poste  
M. Le Directeur de l'ANATEEP  
M. Le Directeur de l'ANPAA  
M. Le Président de l'Association HANDISOLEIL  
Mme La Directrice de l'Association Portoise de Médiation  
Mme La Présidente de la Ligue contre la violence routière  
M. Le Président du Comité USEP de la Réunion  
M. Le Président de Entreprise et Prévention  
M. Le Président de la Prévention MAIF  
M. Le Président de l'Association Vélo Vie  
M. Le Président du Comité des Sociétés d'Assurances  
M. Le représentant des Enseignants de la Conduite  
M. Le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports  
M. Le Directeur de la Caisse Générale de Sécurité Sociale - Service Prévention  
M. Le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales  
M. Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours  
M. Le Président du Comité Départemental de la Prévention Routière  
M. Le Président du Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme et des Toxicomanes  
M. Marc MURIEL chargé de mission au rectorat  
M. Le Recteur de l'Académie de la Réunion  
M. Le Commandant de Gendarmerie de la Réunion



M. Le Directeur Départemental de la Sécurité Publique

M. Le Président de l'Association des Maires de la Réunion

Mme La Présidente du Conseil Général

M. Le Président du Conseil Régional

Mme Colette ROCHAT Conseil Général

ASSER

IUFM



Présent  
pour  
l'avenir

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## PDASR 2011

### Fiche Action Locale

#### IDENTIFICATION ET SUIVI

Titre de l'action :

**Domaine :** (cocher la ou les cases correspondantes)

- Communication – Information
- Contrôles – Sanctions
- Diagnostics – Étude
- Formation
- Infrastructure

**Sélection des l'Enjeu(x) :** (cocher la ou les cases correspondantes)

- Enjeu à définir
- Alcool, Médicaments, Drogues/Min. Intérieur
- Jeunes/Min. Intérieur
- Vitesses/Min. Intérieur
- 2 roues motorisés/Min. Intérieur

**Catégorie d' Enjeu :** (cocher la ou les cases correspondantes)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Accidents de proximité                      | <input type="checkbox"/> Piétons                             |
| <input type="checkbox"/> Alcool, Médicaments, Drogues                | <input type="checkbox"/> Poids lourds                        |
| <input type="checkbox"/> Circonstances de Déplacements particulières | <input type="checkbox"/> Risques routier en entreprise       |
| <input type="checkbox"/> 2 Roues                                     | <input type="checkbox"/> Usagers vulnérables (2 R + piétons) |
| <input type="checkbox"/> Équipements Individuels de sécurité         | <input type="checkbox"/> Véhicules légers                    |
| <input type="checkbox"/> Fatigue – vigilance                         | <input type="checkbox"/> Véhicules seuls                     |
| <input type="checkbox"/> Infrastructures                             | <input type="checkbox"/> Vitesse                             |
| <input type="checkbox"/> Jeunes                                      | <input type="checkbox"/> Autres...                           |
| <input type="checkbox"/> Personnes âgées – Retraités                 |  |

**Cibles :** (cocher la ou les cases correspondantes)

**Activités**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Toutes activités                          | <input type="checkbox"/> Gestionnaire Infrastructure                |
| <input type="checkbox"/> Agents de l'État                          | <input type="checkbox"/> IDSR                                       |
| <input type="checkbox"/> Agriculteurs                              | <input type="checkbox"/> Inactifs - chômeurs                        |
| <input type="checkbox"/> Artisans - Commerçants - Prof. Libérales  | <input type="checkbox"/> Jeunes en difficulté                       |
| <input type="checkbox"/> Associations - Victimes de la route       | <input type="checkbox"/> Militaires                                 |
| <input type="checkbox"/> Clients discothèques et bars              | <input type="checkbox"/> Ouvriers - Salariés - Employés             |
| <input type="checkbox"/> Conducteurs professionnels                | <input type="checkbox"/> Parents                                    |
| <input type="checkbox"/> Dirigeants - Chefs Entreprises - Cadres   | <input type="checkbox"/> Personnes handicapées                      |
| <input type="checkbox"/> Éducateurs                                | <input type="checkbox"/> Professionnels Alerte Secours Soins        |
| <input type="checkbox"/> Enseignants Primaire-Secondaire-Supérieur | <input type="checkbox"/> Relais                                     |
| <input type="checkbox"/> Enseignants de la Conduite                | <input type="checkbox"/> Retraités - Club 3ème âge                  |
| <input type="checkbox"/> Étudiants - Scolaires                     | <input type="checkbox"/> Sportifs - Supporters - Clubs - Organismes |
| <input type="checkbox"/> Élus - Techniciens des Collectivités      | <input type="checkbox"/> Autres                                     |

**Ages**

- Tous âges
- 0 - 5 ans
- 6 - 10 ans
- 11 - 13 ans
- 14 - 17 ans
- 18 - 24 ans
- 25 - 60 ans
- + 60 ans

**Transports**

- Tous transports
- Bicyclettes
- Cyclomoteurs
- Engins Chantier - Tracteurs
- Motocyclettes
- Poids Lourds
- Rollers et autres trottinettes
- Transports en Commun
- Utilitaires
- Véhicules Légers
- Voiturettes (sans permis)
- Autres

**Usagers**

- Tous usagers
- Conducteurs
- Conducteurs expérimentés
- Conducteurs novices
- Contrevenants - Récidivistes
- Passagers
- Piétons
- Autres

**Toutes les Cibles**

**Orientation(s) :** *(cocher sur la feuille en annexe)*

**DESCRIPTIF**

**Objectifs Généraux :**

**Objectifs Intermédiaires :**

**Description :**

**Supports Utilisés**

**Indicateurs de Suivi :**

**PARTENAIRES DE L'ACTION**

Nom/Prénom	Fonction	Organisme	Rôle

**DATES DE REALISATION**

**Lieux de réalisation de l'action et contacts :**

Date de début :

Date de fin :

Coordonnées du porteur de l'action (tél/email) :

## ORIENTATIONS D'ACTION POUR LE PDASR 2011

**Merci de cocher les orientations auxquelles répondent votre projet**

**A retourner en pièce jointe via le site Action Locale**

### ENJEU VITESSE

#### Infrastructure

- Mobiliser les concepteurs et les gestionnaires de voirie en vue d'améliorer la cohérence et la pertinence de la signalisation et des équipements
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération et aux abords des écoles

#### Information Communication

- Communiquer sur les risques de la vitesse et ses conséquences (physiques, judiciaires, administratives, financières)
- Promouvoir la conduite apaisée (Eco Conduite)
- Impliquer des jeunes accidentés pour des actions de sensibilisation

#### Formation Éducation

- Sensibiliser le personnel des services de l'État, des collectivités, et des entreprises aux dangers de la vitesse et les initier à la conduite apaisée
- Intégrer dans la formation des conducteurs un volet sur les dangers de la vitesse et sur la nécessité d'une conduite apaisée
- Intégrer dans le cursus des lycéens une sensibilisation aux dangers de la vitesse et à la conduite apaisée

### ENJEU ALCOOL

#### Information Communication

- Réaliser un audit afin de connaître les mesures éducatives et médico-sociales mises en place auprès des primo-contrevenants et des récidivistes et les conditions de suivi
- Communiquer sur les risques de la conduite avec alcool et ces conséquences (physiques, judiciaires, administratives, financières)
- Promouvoir le déplacement par des modes de transports alternatifs notamment en sortie de discothèque

#### Formation Éducation

- Informer les usagers de deux-roues motorisés sur le sur-risque de la conduite sous emprise de l'alcool d'un deux-roues motorisé
- Promouvoir et valoriser le principe du conducteur désigné (opération SAM).
- Promouvoir l'auto contrôle
- Sensibiliser et responsabiliser les parents
- Intégrer dans la formation des conducteurs de deux-roues motorisés un volet sur le sur-risque de la conduite sous emprise de l'alcool d'un deux-roues motorisé.



- Intégrer dans le cursus des élèves une sensibilisation aux effets et aux dangers de l'alcool
- Mobiliser les organisateurs de soirées et de manifestations festives, les milieux associatifs et étudiants, les clubs et associations sportives pour faciliter la mise en place de mesures préventives vis à vis de l'alcool festif.
- Mobiliser les entreprises, les collectivités territoriales et les services de l'État sur le risque alcool.
- Renforcer les actions de sensibilisation au tribunal

## **ENJEU JEUNES DE 15-24 ANS**

### **Information Communication**

- Inciter et soutenir les actions de sécurité routière portées par les jeunes (Label Vie)
- Communiquer sur les bons comportements dans la conduite
- Promouvoir les concours éducatifs et valoriser ce travail.
- Promouvoir l'apprentissage anticipé de la conduite
- Promouvoir l'apprentissage anticipé de la conduite après 18 ans

### **Formation Éducation**

- Mobiliser, sensibiliser et former l'ensemble des structures éducatives (primaire, secondaire, supérieure, et professionnelle) et les collectivités dans le cadre du continuum éducatif afin de développer les actions menées depuis l'école maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur que ce soit dans les filières générales ou professionnelles et hors du milieu scolaire
- Mobiliser les entreprises sur le risque routier des jeunes salariés
- Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques notamment lors des sorties festives (SAM)
- Porter la sécurité routière dans le monde sportif avec les éducateurs et les accompagnateurs
- Favoriser le développement de l'A.A.C.
- Intégrer la S.R. dans les journées d'appel et de préparation de la défense
- Impliquer les assureurs en tant que relais de sensibilisation

## **ENJEU DEUX ROUES MOTORISES**

### **Infrastructure**

- Aménager les secteurs identifiés comme accidentogènes pour les deux roues motorisés
- Mobiliser les aménageurs et les gestionnaires de réseaux routiers pour une meilleure prise en compte des spécificités des deux roues motorisés et une mise en sécurité des infrastructures
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération intégrant les spécificités des deux roues motorisés et les dangers que représentent certains dispositifs à leur égard

### **Information Communication**

- Impliquer les motos-écoles, les concessionnaires, les assureurs et les clubs moto en tant que relais de sensibilisation
- Informer un large public sur les spécificités de la conduite d'un deux-roues motorisés et promouvoir le partage de la route
- Communiquer sur l'obligation de suivre une formation d'une durée minimum de 3 heures pour les titulaires d'un permis B délivré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, pour la conduite d'un deux roues motorisé qui n'excède pas 125 cm<sup>3</sup> et la puissance de 15 chevaux

## **Formation Éducation**

- Mobiliser les chefs d'entreprises en vue de sensibiliser leurs employés à la prise en compte des deux-roues motorisés
- Impliquer les enseignants de la conduite afin d'intégrer dans la formation des automobilistes un volet partage de la route
- Renforcer l'implication des établissements scolaires d'enseignement général et professionnel afin d'intégrer dans le cursus des élèves une sensibilisation à l'usage d'un deux-roues motorisé et au partage de la route

## **ENJEU PIETONS**

### **Infrastructure**

- Aménager les secteurs identifiés comme accidentogènes pour les piétons
- Mobiliser les aménageurs et les gestionnaires de réseaux routiers pour une meilleure prise en compte des déplacements piétons aussi bien dans les projets routiers nouveaux que sur le réseau existant
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération en vue d'améliorer la pertinence du positionnement des passages protégés, leur signalisation et leur sécurisation par des équipements adaptés.
- Développer les zones 30 et les zones de rencontre
- Réaliser des diagnostics de sécurité au droit des établissements scolaires et concevoir des aménagements en conséquence
- Lutter contre le stationnement gênant sur trottoir

### **Information Communication**

- Informer un large public sur les spécificités des accidents de nuit impliquant des piétons (perception des piétons, présence sur voies rapides, alcoolémie,..)
- Mettre en place un groupe de travail en charge de proposer des actions de sensibilisation dont l'objectif serait de responsabiliser les parents et les accompagnants d'élèves

### **Formation Éducation**

- Former les jeunes piétons dans l'enseignement primaire et généralisation du permis piéton
- Former les techniciens des gestionnaires de voirie à la prise en compte des piétons et à la réalisation d'aménagements adaptés à leurs déplacements
- Intégrer dans la formation des conducteurs un volet partage de la route
- Impliquer les agents des forces de l'ordre (en particulier police municipale) dans la sensibilisation des piétons infractionnistes

## **ENJEU CYCLISTES**

### **Infrastructure**

- Développer les aménagements spécifiques pour les cyclistes
- Mobiliser les aménageurs et les gestionnaires de réseaux routiers pour une meilleure prise en compte des déplacements cyclistes aussi bien dans les projets routiers nouveaux que sur le réseau existant
- Sensibiliser les élus et les services techniques dans le traitement des traversées d'agglomération en vue d'améliorer la prise en compte des déplacements cyclistes (zone de rencontre, zone 30, prise en contre sens interdit,...)

## **Information Communication**

- Impliquer les OMS, la Jeunesse et Sports, l'USEP, les fédérations sportives, les associations de cyclistes,...en tant que relais d'information
- Informer un large public sur la conduite d'un vélo et promouvoir le partage de la route

## **Formation Éducation**

- Former les jeunes cyclistes dans l'enseignement primaire
- Former les techniciens des gestionnaires de voirie à la prise en compte des cyclistes et à la réalisation d'aménagements adaptés à leurs déplacements
- Intégrer dans la formation des conducteurs un volet partage de la route
- Impliquer les communes dans le développement des pistes d'éducation routière

## **ENJEU ACCUEIL DES VICTIMES**

- Favoriser la prise en compte des victimes et de leurs familles au sein des structures de secours et des structures hospitalières
- Accompagner les familles des victimes décédées dans les premières démarches administratives et sociales
- Accompagner les familles des victimes handicapées dans les premières démarches administratives et sociales
- Diffuser la documentation nécessaire sur les démarches relatives à la gestion du défunt
- Diffuser la documentation nécessaire sur les démarches relatives à la gestion du handicapé